



AAE

Attachés d'administration de l'État

le SNALC revendique

La modification des grilles indiciaires pour assurer une progression de salaire plus rapide par la réduction du temps de stage dans les échelons

Une meilleure prise en compte des **indemnités dans le calcul de la retraite**, par un élargissement de l'assiette (50% au moins) de la cotisation pour la RAFP

L'abrogation de la loi 3DS qui met les AAE sous tutelle des collectivités locales

La poursuite de la revalorisation dans le cadre du protocole (signé par le SNALC) qui a déjà permis de combler une partie du retard indemnitaire avec les agents des autres ministères



Un élargissement de l'accès aux emplois fonctionnels et une augmentation des possibilités de nomination comme AENESR

Une augmentation des possibilités de **nominations à la hors classe** des AAE et un accès facilité à **l'échelon spécial**

Un accès plus facile aux emplois de **chefs de service**

Un retour au barème pour les promotions et mutations, garantie d'équité de traitement entre les candidats

La dotation d'un **bon matériel informatique**

La prise en compte et l'accompagnement des situations de fragilité : maladie, accidents, handicap

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022